

MAIRIE DE BEVONS

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 45/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le six décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Madame LEAL Séverine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absentes excusées : Mesdames GRONCHI Karine, JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey

Procurations : Madame GRONCHI Karine à Monsieur PLAUCHE Régis, Madame JULIEN Valérie à Monsieur Patrick SCOTTI

Convocation et affichage : 02/12/2022

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Objet : REMBOURSEMENT DE FACTURE – AVANCE DE MADAME CATHERINE ROUX

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Madame Catherine ROUX a fait l'avance pour l'achat d'un livre pour la commune d'un montant de 35,00 € TTC.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de rembourser Madame Catherine ROUX pour un montant de 35,00 € TTC (trente-cinq euros zéro centime).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 08 décembre 2022,

Le Maire,

Marc HUSER



Le secrétaire
SCOTTI Patrick